GRAVELINES MAG

JANVIER 2024

246

RENDEZ-VOUS À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX LE VENDREDI 19 JANVIER 2024

18H – SCÈNE VAUBAN – SITE DE L'ARSENAL

OUVERTURE DES PORTES À 17H30 / INTERVENTION À 19H15 DE BERTRAND RINGOT

A découvrir dans ce mag :

> ENTREPRENDRE : Le point sur la zone des Cartonneries

> SPORT : 2024, année olympique

> INTERCO : face aux aléas climatiques, le Plan de Prévention des Risques Littoraux

Temps**FORTS**

Encore un beau succès pour le **Marché de Noël** ! Parades, déambulations, et autres animations ont rythmé cette belle édition. Les visiteurs, venus très nombreux, ont pu constater que la magie de Noël est toujours présente à Gravelines !

Le **dimanche 3 décembre**, les **trois nouvelles expositions du Musée du dessin et de l'estampe originale** ont été inaugurées, en présence notamment des artistes.

La politique en faveur de la santé porte progressivement ses fruits ! Le **vendredi 17 novembre** dernier, **Victor Grzanka** est devenu le premier étudiant en médecine à signer une bourse avec la Ville l'engageant à exercer sur la commune dès l'obtention de son diplôme.

La ville a reçu, de la part de **l'association des Villes et Villages Fleuris, le prix régional de l'arbre 2023**. Un prix qui a été reçu le **mercredi 6 décembre** à Amiens.

30 ans après avoir reçu la **Marianne d'Or** pour ses actions sportives, la Municipalité a reçu la Marianne d'Or pour ses actions en matière de **développement durable** (bâtiments historiques, gestion durable des espaces verts,...).

La station balnéaire de Petit-Fort-Philippe a reçu le **renouvellement du label 4 étoiles France Station Nautique**. Un prix remis pour 4 ans et qui récompense l'ensemble des acteurs nautiques du territoire pour leur implication.

Le week-end des **16 et 17 décembre** ont été commémorés les **80 ans du débarquement du Commando Kieffer** sur notre plage. L'occasion également de dénommer le parvis du blockhaus au nom de **Léon Gautier**, dernier survivant du Commando Kieffer.

Instant

Réseaux

Vous parlez aussi de Gravelines sur les réseaux !

Sommaire

ENTREPRENDRE / 6-7
> La zone d'activités des Cartonneries accompagne la transition économique du territoire

MOBILITÉ / 8
> Ville apaisée : le projet se poursuit

ENVIRONNEMENT / 9
> L'eau adoucie : c'est parti !

INTERCOMMUNALITÉ / 10-11
> Comprendre et agir face aux inondations

INTERCOMMUNALITÉ / 12-13
> 2024 : Année olympique

ENTREPRENDRE / 14
> De nouveaux locaux pour Pôle Emploi

SPORT / 15

SPORT / 16-17
> Gravelines, Terre de Champions

/ 18
> C'est (déjà) l'heure de sortir son cletch !
> Du changement du côté de la fibre

TRIBUNES / 19

ÉDUCATION / 20
> Le théâtre pour parler du harcèlement scolaire

/ 21
> La campagne de recensement débute
> Nouveaux commerces

TRAVAUX / 22-23

CONSEIL MUNICIPAL / 24-25

ÉTAT CIVIL / LES INFOS PRATIQUES / AU MENU DES RESTAURANTS SCOLAIRES/ 26-27

Gravelines Magazine

Mensuel d'Information gratuit,
édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ringot

Responsable de la rédaction : Claudine Barbier

Rédaction, réalisation :
Service Communication,
Pascaline Duban Mahieux

Photographies :
Service Communication

Distribution :
Entr'Aide
Dépôt légal : 2e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285

Imprimerie PACAUD
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84

Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Edito

«NOUS VOUS ADRESSONS NOS MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR ET DE SANTÉ ET NOUS VOUS CONVIONS À NOTRE CÉRÉMONIE DES VŒUX LE VENDREDI 19 JANVIER À 18H »

Chères Gravelinoises, chers Gravelinois,

Au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette année 2024, **de joie et de santé pour vous et vos proches.**

Nous vous convions à assister, **à notre traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 19 janvier, à partir de 17h30, à la Scène Vauban !**

Ce mois-ci, le Gravelines Magazine fait la part belle au sport avec un sujet phare : celui de l'année olympique qui s'ouvre devant nous. Vous le savez, Sportica et le PAarc des Rives de l'Aa ont été retenus comme centres de préparation aux JO de Paris 2024. **Gravelines se prépare donc à vivre au rythme de cet événement hors du commun**. Des sportifs, il en est aussi question avec la **Cérémonie des champions** qui a permis de mettre à l'honneur les ambassadeurs sportifs gravelinois, ainsi que les entraîneurs et dirigeants, il y a quelques jours.

Le 5 décembre, **la Ville de Gravelines a reçu la Marianne d'Or 2023** pour son **engagement en matière de développement durable**. Le travail continu des équipes municipales et des services de la Ville ont permis l'obtention de ce prestigieux prix national, plus de 30 ans après l'obtention de la Marianne d'Or au titre de Ville sportive. **Notre commune est la seule des Hauts-de-France à être distinguée cette année !**

Un point également sur **l'important développement de la zone des Cartonneries**, qui accueillera notamment, d'ici quelques mois, **les nouveaux bâtiments du BTP CFA**. Nous sommes pleinement investis pour que cette zone gagne en dynamisme et en attractivité.

Plus que jamais, nous sommes mobilisés pour **la formation de nos jeunes gravelinois.**

Une fois encore, mes meilleurs vœux pour l'année 2024 et à bientôt !

Bertrand Ringot
Maire de Gravelines
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
2e Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque
1er Vice-Président des Maires du Nord

Bertrand RINGOT,
Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous.
Contact :
Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

La zone d'activités des Cartonneries

ACCOMPAGNE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Zoom sur la zone des Cartonneries, appelée à accompagner la transformation de notre territoire. A l'heure où la formation des jeunes est plus que d'actualité avec la réindustrialisation de l'ouest du Dunkerquois, elle doit accueillir 4 centres de formation et d'apprentissage dans les métiers industriels, de la logistique et du bâtiment. Des PME et un village d'artisans viendront la compléter.

©Archives Municipales de Gravelines

Daniel Wilmot, Adjoint au Développement Économique et Zones d'Activités

Les chiffres avancés sont impressionnants. Selon les sources, entre 15 000 et 25 000 emplois vont être créés dans les dix années qui viennent à l'ouest du Dunkerquois grâce à la réindustrialisation : d'abord avec les deux usines géantes de fabrication de modules de batteries pour véhicules électriques, **Verkor** et **Prologium** (à Bourbourg et Craywick) mais aussi avec l'usine de retraitement de batteries, **XTC Orano** (à Gravelines) et enfin avec la construction de **deux réacteurs EPR sur le site de la centrale nucléaire**, à Gravelines également. *« Il y a donc urgence à former les jeunes, mais pas seulement, afin que notre territoire soit en capacité de fournir la main d'œuvre dont les industriels auront besoin, à la fois pour la construction des usines mais aussi pour les faire fonctionner »*, résume Daniel Wilmot, Adjoint au développement économique et zone d'activités.

L'aménagement des 7 hectares de la zone des Cartonneries*, tout à côté de la zone du Guindal désormais complète, doit répondre à cette problématique. *« Cela montre la volonté de notre ville d'accompagner la transformation de notre territoire comme elle l'a toujours fait »*, ajoute Daniel Wilmot. Ainsi, en plus du **CFA des métiers du Bâtiment** dont l'ouverture est prévue en septembre 2024, la zone des Cartonneries va accueillir **l'AFPI** et **le CFAI** (actuellement installés dans la zone de La Leurette) pour les métiers industriels et enfin **un nouveau centre de formation porté par la CCI Littoral Côte d'Opale pour les métiers de la logistique.** *« Leur implantation est actée pour 2026. A ce moment, il y aura quotidiennement plus de 300 apprentis et apprenants présents à Gravelines, avec des facilités de mobilité puisque la zone est située à deux pas des lignes de bus et de la gare »*, se satisfait Daniel Wilmot.

La création du BTP CFA est un projet de la Municipalité depuis de nombreuses années.

Ce pôle formation ne sera pas seul à intégrer la zone. En effet, le projet comprend aussi un **volet artisanat et PME**. *« C'est un choix qui répond à une autre problématique, le manque récurrent d'artisans sur le secteur du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme. En raison aussi de la difficulté à trouver des locaux adaptés et à un prix raisonnable. C'est pourquoi, nous sommes **vraiment heureux de pouvoir y accueillir un village d'artisans, porté par la CCI Littoral Hauts-de-France pour 5,5 millions d'euros** »*, ajoute l'adjoint. Ce village comprendra des **petites surfaces composées d'un bureau et d'un atelier/espace de stockage,** qui seront louées à des artisans déjà en place ou en phase de création d'entreprise à un prix compétitif. Par ailleurs, **plusieurs terrains sont en cours de commercialisation pour répondre à la demande de PME qui souhaitent s'implanter à Gravelines**. *« La réindustrialisation rend Gravelines encore plus attractive d'un point de vue économique. Nous sommes déjà en contact avec des entreprises. Nous savons déjà que nous n'aurons aucun souci pour remplir ces terrains »*, conclut Daniel Wilmot.

UN PEU D'HISTOIRE

La zone des Cartonneries fait référence à l'entreprise « La Société des cartonneries mécaniques du Nord » qui comptait encore en 1980, 450 salariés.

Construite en 1893 par MM Haemers et Vandenbavière, l'entreprise a employé des familles entières de gravelinois. On se souvient encore, des grandes cheminées de l'entreprise en brique rouge qui aura vu le passage de presque 700 ouvriers. L'entreprise fabriquait de la pâte à carton, des papiers recyclés et de la paille.

Depuis plusieurs années, le site était resté à l'état de friche. Il était donc important que la zone d'activités continue de garder ce nom de *Cartonneries*, tellement lié à l'histoire de notre commune. Comme la trace d'une industrie révolue qui passe le témoin à une industrie nouvelle en devenir.

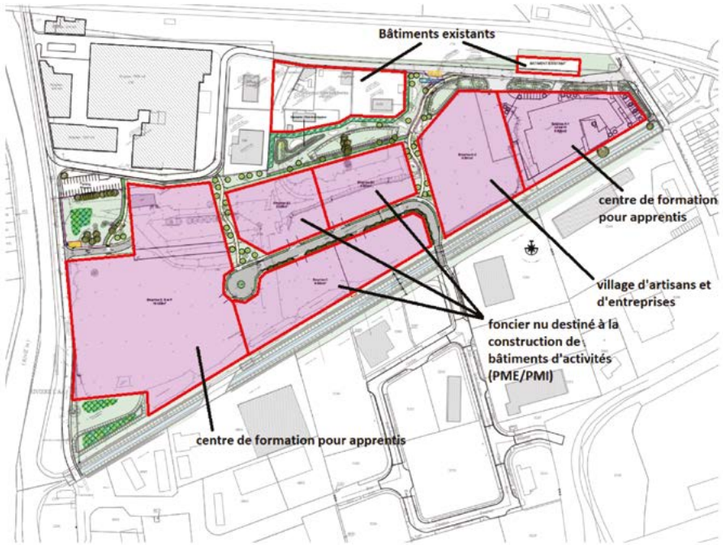

**par la SPAD (Société Publique d'Aménagement de Dunkerque) qui a été mandatée par la Communauté urbaine de Dunkerque, compétente sur les questions relatives aux zones d'activités.*

+ D'INFOS
Direction Générale des Services
contact@ville-gravelines.fr

Ville apaisée : LE PROJET SE POURSUIT

La Municipalité a mis en place, avant l'été, la première phase du projet ville apaisée sur la station Balnéaire de Petit-Fort-Philippe. En 2024, deux nouveaux secteurs seront concernés.

Inscrit dans le Plan d'Actions Municipal, le projet ville apaisée reprend plusieurs principes :

> Création de zones à 30km/h,
> Réduction de la vitesse sur certains axes routiers,
> Cohabitation réfléchie entre les vélos, piétons, etc.
> Sans oublier l'offre de stationnement,
> Revoir le régime de priorité à droite.

La commune a ainsi été divisée en secteurs et tous seront, à terme, concernés par le projet ville apaisée.

La population est systématiquement concertée, lors de **réunions publiques** au cours desquelles le **projet du secteur est présenté** et chacun peut soumettre ses interrogations ou idées.
Pour les personnes ne pouvant pas assister aux réunions publiques, **les documents sont disponibles au service Urbanisme durant toute la durée de la concertation.**

A la fin de la période de concertation, le **projet final est présenté** lors d'une réunion et les **travaux d'aménagements sont réalisés**. La Communauté urbaine de Dunkerque est associée notamment en ce qui concerne les aménagements des trottoirs. En effet, le stationnement est réorganisé afin de ne plus y empiéter.

En 2024, deux secteurs vont être traités : le centre-ville et Sportica. Les riverains seront prévenus des réunions publiques, qui auront lieu en début d'année.

+ D'INFOS
contact@ville-gravelines.fr

Parole D'ÉLUS

ALAIN BOONEFAES
Adjoint délégué à la Tranquillité Publique

LAURENT NOTEBAERT,
Conseiller délégué au Développement Durable à la Mobilité et au Plan Vélo

*"Ville apaisée permet **d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers** (vélo, piéton, voiture...) et que **chacun puisse se déplacer avec un sentiment de sécurité**. L'objectif est **d'améliorer le quotidien des habitants**, des plus jeunes aux plus âgés.*
Il faut d'ailleurs noter qu'il y a rarement de gros travaux à effectuer, ce sont essentiellement des changements de marquage au sol, changements de sens de circulation ou passage de rues en sens unique. A noter que la cohabitation avec les vélos que nous mettons en place répond aux normes en vigueur.
*Ce qui est important **pour avoir des solutions les plus pertinentes et acceptées, c'est de concerter et de faire participer la population à la réflexion**.*
*On ne peut pas changer des sens de circulation ou autre dans un quartier sans en associer les habitants. D'ailleurs, nos réunions publiques sont là pour discuter et échanger. Nous avons, à chaque réunion organisée, fait des modifications sur notre projet afin de le faire **coïncider le plus possible avec les attentes et le quotidien des riverains.***
Nous sommes également très vigilants et réactifs face aux sollicitations des citoyens qui nous interpellent régulièrement sur la vitesse excessive dans la ville ".

L'eau adoucie : C'EST PARTI !

Depuis fin novembre, l'eau de vos robinets est plus douce. Grâce à un procédé collectif mis en oeuvre par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, présidé par Bertrand Ringot, c'est un confort supplémentaire que vous avez désormais dans vos maisons.

QU'EST CE QUI A CHANGÉ ?

Depuis fin novembre, **la dureté de l'eau a été abaissée à 22°F**, soit d'un tiers par rapport à avant. Une dureté idéale qui répond simultanément à 2 exigences :
> Réduire suffisamment le calcaire pour vous apporter un réel confort au quotidien,
> Mais ne pas réduire trop, pour ne pas endommager vos canalisations.

LES AVANTAGES ?

> Finies les traces blanches sur votre robinetterie,
> Bien que le calcaire ne soit pas nocif pour la santé, il est prouvé que sa présence freine la consommation directement au robinet. Désormais, à vous l'eau du robinet !
> Finie la peau sèche en sortant de la douche et bonjour la douceur du linge.

ET SI JE POSSÈDE DÉJÀ UN ADOUCISSEUR CHEZ MOI ?

L'eau qui arrive désormais dans votre robinet est **réglée à la dureté idéale**. Si vous désirez ou avez besoin d'une eau encore plus adoucie, il est indispensable de contacter votre installateur afin qu'il procède aux nouveaux réglages et vous conseille au mieux.
Attention, il est recommandé de ne pas adoucir l'eau **en deçà de 10°F**. En dessous de ce seuil, l'eau devient corrosive.

POUR TOUTE QUESTION, BESOINS D'INFORMATION...
L'Eau du Dunkerquois a mis en place un numéro vert :
0 977 420 420 du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.
Vous pouvez également vous rendre directement à l'agence au **114 rue de l'Amiral Ruyter à Dunkerque** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h12 et de 13h30 à 17h.

l'eau du Dunkerquois

+ D'INFOS
www.leaududunkerquois.fr
0 977 420 420
l'eau du dunkerquois

LES ÉCOGESTES, C'EST POUR TOUT LE MONDE !

Voici quelques astuces et gestes simples que toute la famille peut mettre en œuvre pour économiser l'eau et réduire sa facture :

> Equiper la chasse d'eau d'un système de double flux.
GAIN À L'ANNÉE : 51€

> Prendre des douches et non des bains.
GAIN À L'ANNÉE : 200€

> Couper l'eau pendant le savonnage des mains.
GAIN À L'ANNÉE : 12M³

> Couper l'eau pendant le brossage de dents.
GAIN À L'ANNÉE : 80€

L'INFO EN + :
> Arroser un potager de 50m² coûte environ 680€ d'eau par an, pensez à vous équiper d'un récupérateur d'eau de pluie !

Comprendre et agir
FACE AUX INONDATIONS

En novembre dernier, un grand nombre de communes de notre littoral, y compris Gravelines, a été affecté par les inondations. Comment cela s'est produit ? Pourquoi ? Quels moyens de prévention pour y faire face ? Nous vous donnons quelques éléments de réponse ici :

La configuration de notre territoire ressemble à une baignoire qui se remplit avec les pluies et se vide avec les canaux et l'évacuation à la mer. L'évacuation à la mer n'est possible qu'à marée basse grâce au système des écluses. En effet, à marée basse, la mer recule et les portes des écluses peuvent s'ouvrir. A marée haute, elles se ferment pour éviter que la mer ne rentre dans les terres. **C'est pour cette raison que notre territoire est un polder.**

Plusieurs facteurs ont joué face aux inondations de novembre : les **coefficients des marées, le vent, la quantité de pluie et la surcote** (niveau de la mer plus haut que celui prévu à marée haute).

Le vent, les marées et les surcotes
La tempête Ciaran a touché la région entre le 1er et le 4 novembre avec des vents à plus de 100km/h pendant 4 jours, entrainant des surcotes qui ont balayé tout le littoral et notre polder. Plus le coefficient est bas et moins on pourra évacuer à marée basse.

La pluie
La pluviométrie enregistrée entre le 1er et le 14 novembre a été équivalente à 3 mois de précipitations.

L'Institution Intercommunale des Wateringues a évacué **par pompage 24H/24 plus de 150 millions de m³ d'eau**, soit l'équivalent de **près de 57 500 piscines olympiques.**
Les équipes du réseau de stations poursuivent leur travail avec efficacité, grâce à l'entretien des réseaux secondaires (fossés, watergangs, station de pompage,...) gérés par les Sections des Wateringues.

Face à un événement comme celui-ci, tout le monde a pu se rendre compte que, face au changement climatique, nous ne pouvons pas compter uniquement sur le système existant. **L'anticipation et l'adaptation du territoire seront nos meilleurs atouts.** L'Institution Intercommunale des Wateringues vous explique tout son projet sur **www.delta-aa-2050.fr**

+ D'INFOS
Institution Intercommunale des Wateringues
03 21 38 20 56
www.institution-wateringues.fr

AFIN DE PRÉPARER L'AVENIR FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES, L'ÉTAT A MIS EN PLACE EN 2017 UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX (PPRL).

Le PPRL est un **document d'urbanisme qui s'oppose au Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Il a été réalisé suite **à plusieurs études qui ont déterminé, en cas de submersion, les zones à risque d'inondation.**
Il dispose également **d'un règlement** qui détaille des **règles de construction pour des projets neufs** (nouveau logement ou extension) et les clôtures. Son périmètre, c'est-à-dire le secteur sur lequel s'appliquent ces règles couvre les communes de Gravelines, Grand-Fort-Philippe et Oye-Plage.
Plusieurs couleurs (voir plan) ont été déterminées par des règles d'urbanisation :

- **Zones jaune et verte** : zone non urbanisée et non constructible où l'eau se déverse et stagne en cas d'inondation,
- **Zone bleue** : zone déjà urbanisée ou peuvent s'appliquer les prescriptions du PPRL.

Plusieurs **prescriptions** sont ainsi données par le PPRL dont voici quelques exemples :
- Surélever la dalle en cas de rénovation/reconstruction de logement ou de logement neuf,
- Installer des clôtures qui laissent passer l'eau,
- Ne pas créer de surfaces vitrées sous la côte de référence de la mer.

Le règlement du Plan de Prévention des Risques Littoraux est disponible sur le site internet de la Préfecture du Nord , rubrique « actions de l'État » et « Prévention des risques naturels » et sur le site internet de la commune www.ville-gravelines.fr

Au-delà des prescriptions, quelques bonnes pratiques sont à connaître de tous :
- Préserver au maximum le végétal qui favorise l'infiltration dans les sols,
- Prévoir des percements en partie basse en cas de clôture étanche,
- Éviter de stocker des produits chimiques et/ou dangereux dans les caves. En cas d'inondation, ils peuvent se déverser dans l'eau pour éviter d'accentuer un risque d'inondations des maisons voisines.

+ D'INFOS
Service Urbanisme
03 28 23 59 01
Élu référent : Laurent Notebaert

2024 : ANNÉE OLYMPIQUE

Cette nouvelle année s'annonce sous le signe du sport avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris du 26 juillet au 11 août. Gravelines et la CUD se sont très rapidement positionnées afin d'être terre d'accueil d'actions autour de ce bel événement sportif.

Notre commune a été **labellisée Terre de Jeux 2024**. Ce label est destiné à toutes les collectivités qui souhaitent s'engager dans l'aventure des JO, quelle que soit leurs tailles et leurs moyens. Ce label est **destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien**.
Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les collectivités labellisées s'engagent à mettre en place ou **déployer des programmes liés au sport.**

Inédite dans l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques, **une billetterie territoriale a été mise en place spécialement pour les sites labelisés Terre de Jeux 2024**. L'objectif de ce dispositif est d'**assurer l'accessibilité de la billetterie des JO à des publics spécifiques** tel que les personnes en situation de précarité, d'exclusion, de handicaps, centre de loisirs, publics scolaires, licenciés et bénévoles du mouvement sportif.
La commune s'est positionnée pour l'obtention de **126 places** pour les Jeux Olympiques et **50 places** pour les Jeux Paralympiques. Afin de respecter le cahier des charges imposé par l'organisation et de garantir une attribution conforme aux objectifs des places, plusieurs critères ont été définis :

> Attribution d'un quota de places au CCAS pour son public prioritaire,
> A la Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse pour des jeunes s'étant investis pour la commune,
> Au BTP CFA pour des apprentis,
> A l'Entente Sportive Gravelinoise qui attribuera des places suite à un appel à projets auprès des associations sportives de la ville.

A côté de cela, des **animations seront programmées durant les jeux** : création d'une **fan zone** sécurisée, mise en place d'**animations auprès des commerçants, restaurateurs et bars locaux**, etc.

A NOTER :

> Le **16 mai** se déroulera la **Journée MultiSports et Handicap** au PAarc des Rives de l'Aa. Elle a été retenue comme événement phare avant les Jeux Paralympiques.
> **Du 21 au 23 juin**, sera organisé un grand week-end festif autour du sport avec l'**inauguration du plateau multisport de Sportica**.

Du côté du centre de préparation, **Sportica** et le **PAarc des Rives de l'Aa** se sont positionnés pour **l'accueil de délégations** notamment en **aviron** et **canoë**. Il faut désormais attendre les sélections officielles des nations afin de savoir si oui ou non ils ont été retenus par des délégations.

ET LES ÉCOLES DANS TOUT ÇA ?

Du 2 au 5 avril, à l'occasion de la semaine olympique et paralympique, les éducateurs sportifs se déplaceront dans toutes les écoles afin de présenter les épreuves des Olympiades Scolaires.

Du 17 au 21 juin seront organisées les **Olympiades Scolaires** dans toutes les écoles de la ville avec plusieurs mini ateliers sportifs, challenges... sur des disciplines olympiques : javelot, course en relai, tennis, basket, handball, motricité (pour les plus petits)...

Le 21 juin, la classe ayant obtenu les meilleurs résultats sera récompensée lors d'une **grande cérémonie de clôture**.

En parallèle, le **collège Pierre et Marie Curie** organise ses **Eurolympiades du 16 au 18 avril**. 7 équipes de pays différents (Irlande, Belgique, Suède...) s'affronteront autour d'épreuves olympiques.

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE :

La CUD, elle aussi, met en place de nombreux projets et animations en vue des Jeux Olympiques. Voici les grandes dates à retenir sur notre territoire :

Plusieurs actions de **sport haut niveau** sont programmées :
30 mars : coupe de France de Breakdance au Palais du Littoral de Grande-Synthe,
24 et 25 mai : championnats de France d'aviron de mer à Dunkerque,
15 et 16 juin : championnat de France d'haltérophilie à Dunkerque,
Juin : accueil de l'équipe de France masculine de Handball à Dunkerque.

Le 14 mars, une **dictée spéciale Jeux Olympiques** se déroulera au Kursaal avec tous les CM2 de l'intercommunalité. Objectif : réunir 2024 participants et battre le record du Guinness World Records. A noter, la dictée sera retransmise en direct sur Corsaires TV, permettant à tous les habitants de la CUD de participer à l'événement.

Le 17 mai, nous serons à J-100 jours des Jeux Paralympiques. Un événement est organisé pour l'occasion avec l'ensemble des acteurs du monde sportif. Nous vous communiquerons dès que possible le programme des actions mises en place sur Gravelines ce jour-là.

La **flamme olympique** passera par dunkerque le **2 juillet** prochain et fera un parcours de 4km (qui sera dévoilé en mars prochain).

+ D'INFOS
Mission JO 2024
03 28 23 57 96
Élus référents : Christian Devos et Karine Vanderstraeten

De nouveaux locaux
POUR PÔLE EMPLOI

Depuis le 21 décembre, l'agence Pôle Emploi de Gravelines a déménagé ! Toute l'équipe vous accueille désormais au 68 rue Charles Fourrier, zone du Guindal.

C'est dans la **zone d'activités du Guindal** que la nouvelle agence a ouvert ses portes fin décembre. Une **zone en plein développement** avec des centres déjà présents comme Trihom et, notamment, la toute nouvelle zone des Cartonneries juste à côté qui accueillera notamment le nouveau BTP CFA, etc. **Une implantation réfléchie et qui permettra de réunir le plus grand nombre d'interlocuteurs de l'emploi et de la formation au même endroit.**

Dans ses nouveaux locaux, Pôle Emploi sera au **plus proche de l'industrialisation du territoire**, des besoins en recrutement tout secteur confondu (les principaux secteurs porteurs sur le territoire sont l'industrie, l'aide à la personne et la logistique).

A NOTER : une demande a été réalisée auprès de la Communauté urbaine de Dunkerque afin de revoir le tracé de son parcours de bus pour le faire passer au plus proche de cette zone, ô combien importante pour notre commune.

CHIFFRES CLÉS

L'agence couvre **22** communes

30 > collaborateurs y travaillent

1 806 > demandeurs d'emploi sur le territoire,

500 > offres sont actuellement disponibles sur le territoire dunkerquois,

42 > uniquement sur Gravelines.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez directement contacter votre conseiller Pôle Emploi et prendre rendez-vous sur le site internet de l'agence (via votre espace personnel).

Parole DE DIRECTEUR

ÉRIC DESCHEYER,
Directeur de l'agence Pôle Emploi de Gravelines

*"Je suis arrivé en avril sur l'agence de Gravelines avec ce **beau challenge à venir,** à la fois de **notre déménagement,** mais aussi de **participer au développement du territoire** et de l'industrie qui s'y implante. Notre nouveau bâtiment a spécialement été conçu pour **accueillir et recevoir dans les meilleures conditions possible les demandeurs d'emploi** et que **nos salariés s'y sentent bien**. Il fait **totalement sens avec l'actualité économique du territoire**, l'implantation du CFA BTP, Trihom qui est déjà en place, etc.".*

pôle emploi

+ D'INFOS
Pôle Emploi : **39 49**
www.pole-emploi.fr
Agence de Gravelines : 68 rue Charles Fourier

Vacances d'hiver :
ON VOUS DIT TOUT !

A vos agendas ! Les inscriptions pour les stages sportifs des vacances d'hiver auront lieu le samedi 27 janvier prochain !

Les stages sportifs durant les vacances d'hiver se dérouleront

DU 26 FÉVRIER AU 1ER MARS

Sports et loisirs pour les 4/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans

DU 4 AU 8 MARS

Sports et nature pour les 6/8 ans, 9/12 ans

Sports et culture pour les 4/5 ans

Les inscriptions se tiendront :

- **Samedi 27 janvier de 8h30 à 11h pour les gravelinois**, à la Direction des Sports,
- **Samedi 27 janvier de 11h à 12h pour les gravelinois et extérieurs**, à la Direction des Sports,
- **Samedi 27 janvier à partir de 11h en ligne**, sur www.ville-gravelines.fr

Les plannings détaillés de ces deux semaines sportives seront disponibles sous peu.

+ D'INFOS
Direction des Sports
Rue Léon Blum
03 28 23 59 06
servicesports@ville-gravelines.fr

Du côté de l'aviron : UNE MISE À L'HONNEUR NATIONALE POUR PHILIPPE LOT

Le jeudi 7 décembre dernier à Paris, la **soirée des Gloires du Sport Français 2023** organisée par la Fédération des Internationaux du Sport Français (FISF) a mis à l'honneur un gravelinois, **Philippe Lot** ainsi que ses coéquipiers Jean Christophe Rolland, Daniel Fauché et Michel Andrieux pour leur titre de Champion du Monde d'aviron gagné à Roudnice en Tchécoslovaquie en 1993.

Philippe Lot, qui reste engagé pour ce sport, au sein de la Fédération Française d'Aviron membre du bureau directeur, et comme Président de Gravelines Aviron, a pu profiter de cette belle soirée qui s'est terminée par un diner permettant à toutes et tous d'échanger leurs souvenirs. **D'autres athlètes de diverses disciplines ont également été mis à l'honneur** pour leur palmarès exceptionnel : Marie Josée Pérec (Athlétisme), Pierre Durant (équitation), Jacques Monclar (basket)...

+ D'INFOS
Gravelines Aviron
www.gravelinesaviron.fr

Gravelines, **TERRE DE CHAMPIONS !**

Le vendredi 22 décembre dernier s'est déroulée la cérémonie Terre de Champions récompensant les sportifs gravelinois ayant obtenu des résultats au niveau national et/ou international.

Avec ses **63 associations sportives et près de 6 500 adhérents sportifs** pour la saison 2022/2023, Gravelines est plus que jamais une terre de sportifs, une terre de champions.

Les associations et sportifs ayant obtenu des **résultats nationaux et/ou internationaux au cours des deux dernières saisons**, ont été mis à l'honneur lors d'une soirée leur étant dédiée. Lors de la soirée, la Team Gravelines Performance 2024 a été présentée. Elle est composée de 10 athlètes aux profils différents mais qui représentent tous Gravelines dans de grandes compétitions

Félicitations à tous les sportifs et leurs associations pour leur engagement, leur implication dans la vie gravelinoise et leurs résultats. Cette année encore, les couleurs de Gravelines ont été hissées sur les plus grand podiums !

Vous pouvez retrouver le palmarès complet de la cérémonie sur www.ville-gravelines.fr.

14 associations sportives ont été mises à l'honneur, par le biais des résultats de leurs adhérents :

BCM Gravelines-Dunkerque
USG Football
Gravelines Équitation
Gravelines Aviron
Gravelines Judo
Gravelines Triathlon
Gravelines Athlétisme
USG Squash
Gravelines Musculation
USG Char à Voile
AS Canicross de la Côte
GGVLS
Gravelines Natation
USG Billard

Parole **DE SPORTIVE**

MARGAUX BONTANT,
licenciée à Gravelines Triathlon

"Je suis licenciée à Gravelines ***depuis 12 ans*** *et je pratique le triathlon, duathlon et la course sur route. Cette année, j'ai battu mes records sur 5km et 10km et j'ai aussi remporté le semi-marathon des Abymes et de Pointe à Pitres et j'ai terminé deuxième du triathlon long du Vercorsman. Au-delà des performances,* ***l'échange et le partage au sein d'un club sportif est primordial pour moi !*** *Le sport, c'est aussi* ***l'apprentissage de la vie en collectivité et de nombreuses valeurs. J'aime donner de mon temps pour les « plus jeunes »*** *car je me souviens quand j'ai débuté j'aurai aimé aussi que quelqu'un m'épaule. Je suis* ***capitaine de l'équipe fille et ce rôle me tient vraiment à cœur, je suis très fière d'elles****. Je veux que tout le monde prenne plaisir, comprenne l'importance du sport (en compétition ou pas). Et pour ma part, mes prochains objectifs sont de développer le triathlon et Duathlon pour les générations à venir à Gravelines Triathlon et faire les meilleurs résultats possible pour cette saison en améliorant mes chronos et mes courses ! ".*

+ CHIFFRES CLÉS

63 > associations sportives,
6 500 > licenciés,
82 > sportifs récompensés.

+ D'INFOS
Direction des Sports
03 28 23 59 06
Élu référent : Christian Devos

C'est (déjà) l'heure de SORTIR SON CLET'CHE !

Le mois de janvier est là avec son lot de bonnes résolutions, de vœux ... et la période du carnaval qui approche ! Dès début février, les bals et bandes reprennent !

Si ce n'est pas déjà fait, c'est le moment de bloquer les dates à vos agendas :

JANVIER

Dimanche 28 : brocante du carnaval par Atouts Ville

FÉVRIER

Vendredi 9 : bal des Nucholaerds
Mardi 13 : mardi gras – bandes des Huttes et de Petit-Fort-Philippe, repas des Amis des Huttes et ouverture du Cap Nord par la Patate Gravelinoise
Vendredi 16 : bal des Zigomards
Mardi 20 : carnaval des aînés
Vendredi 23 : bal des Zotes

MARS

Vendredi 1er : repas des Rose Marie
Samedi 2 : repas carnavalesque par la Patate Gravelinoise
Mardi 5 : Carn'Ados
Vendredi 8 : bal des Boucaniers
Samedi 16 : bande du Centre
Bal des P'tits Baigneurs
Vendredi 23 : repas de la Team Loisirs du Polder
Samedi 24 : carnaval enfantin
Bal des P'tits Mousses

Amis carnavaleux, encore un peu de patience, les fifres et tambours s'échauffent ! **De notre côté, nous vous donnons prochainement rendez-vous pour vous dévoiler l'affiche 2024 du carnaval de Gravelines !**

+ D'INFOS
Service Événementiel : **03 28 23 29 69**

Municipal

Du changement du côté de la fibre DÈS LE 29 JANVIER

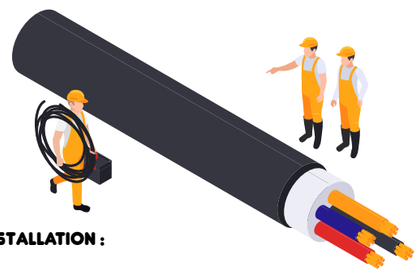

La société ALTITUDE INFRA GRAVELINES devient le gestionnaire du réseau fibre.

1 POUR UN PROBLÈME TECHNIQUE :

Sur une box
Pour un problème de réception TV, problème d'accès internet ou téléphone, contactez votre opérateur habituel :
SFR : 1023
Orange : 3900
Bouygues : 1064

Sur le service antenne TNT
Pour un problème de réception Tv, un nouveau numéro est désormais disponible : **0805 53 13 13*.**

2 POUR UN ABONNEMENT OU UNE INSTALLATION :

Pour un nouvel abonnement box fibre avec une prise fibre existante, contactez l'opérateur désiré,
Pour l'installation d'une nouvelle prise fibre, contactez le nouveau numéro : **0805 53 13 13*.**

Retrouvez tous les éléments sur le site internet www.ville-gravelines.fr rubrique ma mairie/ réseau fibre optique.

**numéro d'appel entièrement gratuit*

altitude Infra. GRAVELINES www.gravelines-fibre.fr

+ D'INFOS :
Direction des Systèmes d'Information et Numérique :
03 28 23 59 98
Élu référent :
Daniel Wilmot

Élus du groupe municipal majoritaire (30 sièges)

LE COLLECTIF GRAVELINES PASSIONNÉMENT VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2024

et vous convie à la cérémonie des vœux à la population, aux associations, aux corps constitués, aux commerçants, aux artisans, aux professions libérales et au monde économique qui se tiendra le vendredi 19 janvier à partir de 17h30, à la Scène Vauban – Site de l'Arsenal.

Cette année qui s'ouvre s'annonce prometteuse. Nous formulons des vœux de pleine réussite pour **les différents projets qui vont rythmer nos douze prochains mois** : la poursuite du projet Sportica Nouvelle Génération avec l'inauguration du plateau multisport en juin, qui accueillera le basket féminin et les enfants de nos écoles, les projets de construction de logements (ex site du Sacré Cœur, 2ème phase de construction au Domaine de la Chênaie...). De nombreux temps forts rythmeront notre année.

2024 sera une année pleine de défis, avec la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. **Notre cité, terre de sport (et de champions !) ne manquera pas l'occasion de s'investir pleinement dans cet événement**, avec l'accueil d'événements nationaux au sein de Sportica et du PAarc, labélisés centres de préparation aux jeux, mais aussi à travers l'organisation de nombreuses animations en lien avec les structures de la Ville, les associations et les établissements scolaires. Faisons de cet événement une grande fête ! **Le sport pour tous, accessible à tous !**

Nous adressons enfin **tous nos vœux de prospérité aux entreprises qui s'implantent dans notre commune**. Au premier trimestre 2024, les deux premiers ateliers de **Flocryl**, premier producteur mondial de polycrylamides, devraient démarrer leur production. Sur le plan industriel, c'est aussi la concertation publique autour de l'installation de **deux réacteurs EPR** de deuxième génération qui doit démarrer dans le courant de l'année. Clin d'œil du calendrier : nous commémorerons cette année les **cinquante ans du premier coup de pioche de la Centrale nucléaire** de Gravelines en 1974. Ce dossier de l'EPR 2, nous le portons depuis 2004 ! **Nous poursuivrons nos efforts en faveur de nos habitants et de notre territoire pour le bien vivre à Gravelines !**

Bonne année 2024 à toutes et tous !

Gravelines Passionnément 2020
Nous contacter :
Gravelines passionnément
24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES - 06 03 45 23 74

Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative

"QUAND LE BÂTIMENT VA, TOUT VA..." ?

A Gravelines, ça bâtit à tout va : Quartier de la gare, friche Boitel, rue Pierre Brossolette, rue de Dunkerque, boulevard Salomé... **Alors que les maisons de famille sont en vente. Les Gravelinois reconnaîtront-ils encore leur ville ?**

Et justement boulevard Salomé, **la Maison Hermant, située au pied du rempart de l'ancienne porte de Calais et son parc d'arbres magnifiques**, céderont prochainement la place à un immeuble de 24 appartements en entrée de ville... Alors même qu'en 2001, le Maire nouvellement élu affichait son souhait de libérer les remparts pour pouvoir les reconstituer... **A ce titre, l'architecte des bâtiments de France n'a donc émis aucune réserve ?**

Quizz du stationnement : 24 appartements, 48 voitures. Qu'à donc prévu le lôtisseur ?

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2024 dans un contexte de tensions mondiales inquiétant.

Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez - Christelle Hénon
et Angélique Favresse
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook « Maria Alvarez »
et « Pour Gravelines l'Alternative »

Le théâtre POUR PARLER DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La Direction de l'Education a invité la Compagnie Libre d'Esprit pour proposer un nouveau projet autour du harcèlement scolaire. Au programme : une pièce de théâtre, des débats et des échanges entre les artistes et les élèves de CE2-CM1.

Flashman, c'est le nom de la pièce de théâtre proposée par Vincent Cespedes et mis en scène par Anne-Sophie Pathé.

Les élèves ont aidé à résoudre l'enquête sur l'identité de Flashman, mystérieux meneur qui orchestre, depuis son téléphone, le harcèlement d'Abel au collège sur fond d'insultes racistes et de brimades physiques et psychologiques. Flashman est une pièce de théâtre sans murs où le public est plongé dans une histoire dont il devient acteur. Peut-il y avoir de simples témoins quand on parle de harcèlement ?

Plusieurs **objectifs pédagogiques** sont étudiés en classe avec, en trame de fond, la pièce de théâtre : découvrir les différentes formes de harcèlement, délier la parole sur l'usage et le pouvoir des réseaux sociaux, débattre sur la responsabilité collective face au harcèlement, éveiller à la curiosité artistique, susciter l'estime de soi, respecter l'autre et la différence, etc.

C'est la classe de **Mme Cocqueel du groupe scolaire Les Cygnes du Bois d'Osiers** qui a participé à ce beau projet, **le vendredi 15 décembre dernier au sein de leur école.**

Les élèves ont pris un réel plaisir à créer dans un laps de temps très court, une scénette, par petit groupe, présentée ensuite devant leurs camarades et les artistes. Après la découverte de la pièce de théâtre et la rencontre avec les artistes de la compagnie, ils ont pu échanger autour du harcèlement et du positionnement de chacun face à ça.

Parole DE COMÉDIEN EN HERBE

ADAM, 9 ans

"La pièce de théâtre était très bien et différente de ce que j'avais déjà vu. C'est important de parler du harcèlement et d'être vigilant à ce qui se passe autour de nous. Si quelqu'un nous embête, il faut vraiment le dire ! On a aussi fait du théâtre en improvisant et moi j'étais un crabe ! C'était super rigolo".

Parole D'ARTISTE

ANNE-SOPHIE PATHÉ,
metteur en scène

"C'est toujours un plaisir que de proposer une pièce de théâtre à des élèves surtout quand on voit leurs réactions. Ils ont été hyper attentifs, ils ont été tristes, heureux, compatissants... pour le personnage principal, c'est ce que nous souhaitions. Nous avons ensuite proposé une répétition autour de la pièce ainsi que des moments d'improvisation. Faire réfléchir sur le harcèlement scolaire, c'est aussi ce que l'on souhaite".

Le saviez-vous ?

La Cie Libre d'Esprit est régulièrement en résidence d'artistes dans la commune. N'hésitez pas à aller à leur rencontre lors des temps de partages et d'échanges qu'ils proposent.

+ D'INFOS :
Direction de l'Education :
03 28 23 59 24
www.libredesprit.net

La campagne de recensement DÉBUTE

Du 18 janvier au 24 février se déroulera la campagne de recensement de l'année 2024. C'est grâce aux données collectées par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) que les communes peuvent concevoir et réaliser les projets qui vous concernent.

Le recensement est **obligatoire**, ne prend que **quelques minutes** et il est totalement **gratuit**.

Cette année, **450 logements seront recensés à Gravelines.** Pour savoir si vous êtes concerné, vérifiez votre boîte aux lettres entre le 9 et le 18 janvier, un courrier sera déposé.

A partir du 18 janvier, un des trois agents recenseurs de la commune se présentera à votre domicile afin de vous expliquer la démarche à effectuer.

Deux options s'offriront alors à vous :

> **Remplir le formulaire de recensement** sur votre ordinateur ou en **flashant le QR Code** avec votre portable. Si vous habitez un logement individuel, une feuille comprenant vos codes de connexion sera déposée directement dans votre boîte aux lettres.

> Remplir le formulaire en version papier, moins pratique (l'agent recenseur passera récupérer le formulaire).

Les données indiquées dans le cadre du recensement restent strictement confidentielles.

Cette année, vos trois agents recenseurs sont : **Véronique Agez, Phillipe Laisne et Sylvie Messuwe.**

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

+ D'INFOS :
Service Urbanisme : **03 28 23 59 01**
serviceurbanisme@ville-gravelines.fr

ICI ILS S'INSTALLENT

Nouveau commerce ? Nouveau praticien ? Nouvelle entreprise ?
Pensez à contacter :
> l'Office du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48
> la mission Développement Santé : 03 28 23 59 20

GB BARBER

Coiffeur depuis 2004, Mohammed a repris le salon de coiffure du 67 avenue de Picardie depuis octobre dernier.

Il vous accueille dans son salon pour vos coupes hommes (dégradés à blanc, coupe garçon) avec des coiffures nouvelles tendances à des prix attractifs. Pour les femmes, coupes standard possibles (pas de couleur ni de technique).

GB Barber c'est aussi un espace barbe avec les meilleures techniques pour tailles et soins. Toute une gamme de soins spécifiques vous sera proposée pour la sublimer.

- ***Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 17h non-stop, fermé le dimanche et le lundi.***
- ***Tél. 06 52 75 66 44***
- ***: momo Gb Coiffeur / Snapchat : momo59gb***

LAVERIE PLACE CALMETTE

La laverie située au 16 place Calmette a été récemment reprise par Delphine et son époux. Elle a été complètement modernisée pour une expérience plus agréable pendant vos cycles de lavage. Pour plus de modernité également, elle accepte désormais les paiements en Carte Bleue et sans contact.

Des machines de plus grande capacité ont été installées et grâce au système d'ozone, profitez d'un lavage en profondeur tout en réduisant votre usage de lessive. Une laverie plus écologique qui pense à vos économies !

- ***Horaires : tous les jours de 7h à 20h30***
- ***Tél. 07 57 81 27 11***

TRAVAUX

1

2

3

4

1- ENTRETIEN DE BERGES
La société de travaux Courtois est intervenue, à la demande des services Techniques, pour **poser un nouveau tunage (protection de la berge)** rue des Jardins, au niveau de la zone de pêche.

2- RÉFECTION DE TOITURES
Les intempéries du mois de novembre ont mis à mal plusieurs bâtiments et notamment les couvertures. Ces précipitations exceptionnelles ont révélé des défauts jusqu'alors sans conséquence. Une fois identifiés, des réparations et interventions ont été envisagées. Quelques-unes des interventions significatives :
Ecole Anatole France 2
Hormis un entretien de l'ensemble des chéneaux de l'école, quelques défauts repérés au droit des couvertures zinc et de leurs accessoires ont été confortés. L'intervention s'est poursuivie par le remplacement des coupoles de lanterneaux, protégées provisoirement par des mesures conservatoires. La couverture zinc de l'accès au préau avait, préalablement aux intempéries, été remplacé par une membrane d'étanchéité.
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
Une bande d'habillage a été mise en œuvre afin de protéger les relevés en zinc sous la coupole du centre artistique. Cela permet ainsi de favoriser l'écoulement des eaux de pluie.
Groupe scolaire Albert et Marguerite Denvers
Faisant suite à plusieurs interventions et afin de comprendre le phénomène, une partie de la couverture a été démontée. Le talon du chéneau zinc a ainsi été remanié, certaines pièces reformées à la géométrie des ouvrages, etc.
Ecole Jean Macé
Des relevés d'étanchéité au droit des lanterneaux ont été révisés. L'occasion a été donnée de procéder à un entretien général des toitures de l'école.

3- STADE DU MOULIN
Des **travaux d'éclairage** ont eu lieu au niveau des **deux terrains synthétiques** du stade du Moulin. .

4- COLLECTE DE SAPINS DE NOËL
Comme chaque année, la Communauté urbaine de Dunkerque met à disposition une **benne afin de collecter les sapins de Noël naturels**. Elle sera installée sur le **parking de la salle Frédéric Petit jusqu'au 15 janvier.**

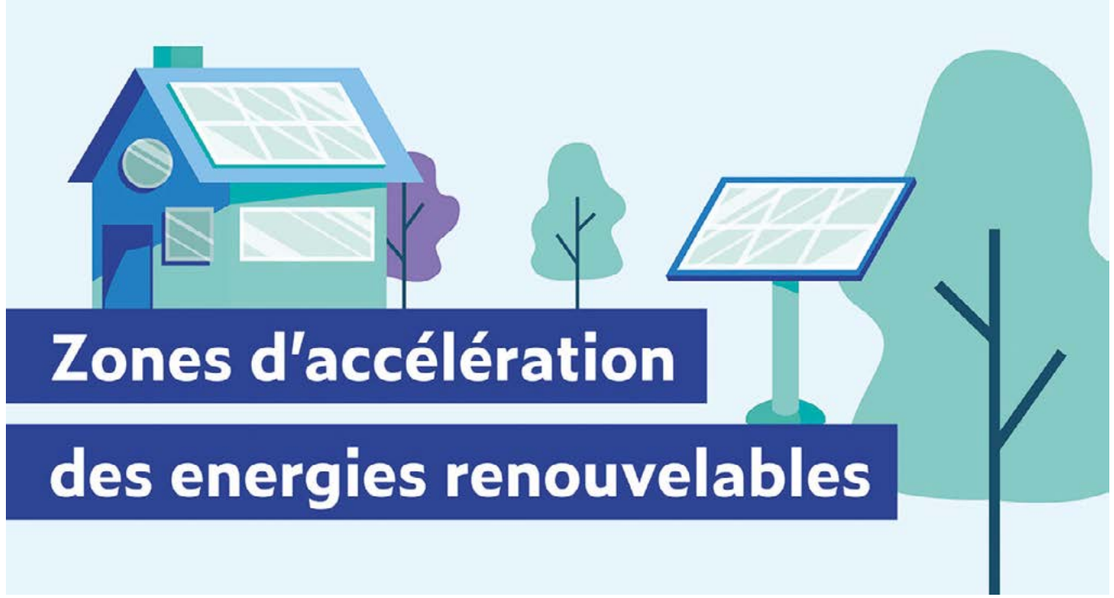

ZOOM SUR

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
La loi n°2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables (ZAEnR).

Les ZAEnR sont des secteurs géographiques identifiés pour leur potentiel sur lesquels la concertation avec la population est anticipée de façon à réduire les délais d'instruction des projets. Des dispositifs financiers préférentiels (dont les modalités ne sont pas encore connues) pourront être proposés aux porteurs de projets pour faciliter leur mise en œuvre. L'identification de ces zones n'exclut pas l'installation d'autres projets d'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur d'autres secteurs qui n'auraient pas été identifiés ici.

Au regard du potentiel actuel, la commune de Gravelines est concernée par la définition de zones relatives :

- Au photovoltaïque (sur bâtiment et au sol),
- À la méthanisation,
- Aux réseaux de chaleur.

Les ZAEnR potentielles identifiées sur le territoire communal seront publiées sur le site internet et l'application de la Ville pour une durée de 15 jours à partir du 15 janvier. Ces zonages seront également consultables au service urbanisme de la Mairie pendant la même période.

Un registre papier sera tenu à disposition afin de recueillir les remarques et avis du public. Il sera accessible en Mairie de Gravelines, aux jours ouvrables et aux heures d'ouverture, pour une durée de 15 jours à partir du 15 janvier 2024.

Le public pourra également déposer ses observations pendant toute cette durée par courrier électronique à l'adresse contact@ville-gravelines.fr.

RAPPEL SUR LES ENCOMBRANTS !

Que faire de mes déchets encombrants ?
1ère possibilité
Se rendre à la **déchèterie** route des Enrochements. Du lundi au samedi de 8h à 19h, les dimanches et jours fériés de 8h à 12h.
Vous pouvez y déposer : les déchets volumineux (ferraille, gravats, tonte, branchage, cartons...) et les déchets ménagers spéciaux (batteries, piles, ampoules, peinture, cartouches d'encre, huiles de vidange ...).

2ème possibilité
Je fais passer le service d'encombrants de la Communauté urbaine de Dunkerque. Vous bénéficiez d'un passage gratuit par an, les suivants vous seront facturés 12€ par enlèvement.
Il vous suffit de prendre rendez-vous via le site internet de la CUD.

3ème possibilité
Une **déchèterie mobile** se déplace dans les quartiers de la commune. Nous vous tiendrons informés des dates et lieux de passage au fur et à mesure de l'année.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 19 DECEMBRE 2023

Présentation du projet « les Oyats II »

Désignation du secrétaire de séance

Approuvé à l'unanimité

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 Septembre 2023

Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire (N°ss2023/104 à 2023/155)

A. PERSONNEL COMMUNAL

3. Création des emplois permanents

Adopté à l'unanimité

4. Création des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Adopté à l'unanimité

5. Mise à disposition du personnel communal

Adopté à l'unanimité

6. Fixation du taux de promotion pour l'avancement au grade d'ingénieur hors classe

Adopté à l'unanimité

7. Frais de déplacement des agents publics territoriaux de la Ville - Actualisation

Adopté à l'unanimité

8. Organisation du temps de travail des agents - protocole relatif au temps de travail - Actualisation

Adopté à l'unanimité

B. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9. Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » - Remplacement d'un membre

Retiré de l'ordre du jour

10. Commissions Extra-Municipales « Travaux – Aménagement et Accessibilité » et « Station Nautique » - Remplacement d'un membre élu

Retiré de l'ordre du jour

11. Conseil de Station Balnéaire – Remplacement d'un membre élu

Retiré de l'ordre du jour

12. Commission Consultative des Services Publics Locaux – Remplacement d'un membre élu

Retiré de l'ordre du jour

13. Désignation des membres de la Commission de suivi de la concession de service public du camping des Dunes

Retiré de l'ordre du jour

14. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Retiré de l'ordre du jour

15. Désignation des membres de la Commission délégation de service public

Retiré de l'ordre du jour

16. Information – Remplacement d'un membre non élu au sein de la Commission Extra-Municipale « Sports »

17. Rapport des représentants de la Ville de Gravelines au Conseil d'Administration de la SAEMS du BCM – Année 2022-2023

Adopté à l'unanimité

18. Création d'un Centre de Supervision Urbain

Adopté à l'unanimité

19. Protocole d'accord transactionnel – Associated Press

Adopté à l'unanimité

20. Concession de service public relative à l'exploitation du camping des Dunes **** – Modification de la grille tarifaire

Adopté à l'unanimité

C. MARCHÉS PUBLICS

21. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la ville et le CCAS – Marché de fourniture de produits et matériels d'entretien

Adopté à l'unanimité

22. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la ville, le CCAS et le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme – Marché de fourniture de carburant

Adopté à l'unanimité

23. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la ville, le CCAS et l'Association Atouts Ville – Marché de service de restauration collective

Adopté à l'unanimité

24. Lancement du concours de maîtrise d'œuvre – Modernisation du pôle aquatique du Sportica nouvelle génération

Adopté à l'unanimité

D. SPORTS

25. Règlement Intérieur et Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) de la Piscine Municipale

Adopté à l'unanimité

26. Terre de jeux 2024 – Billetterie territoriale

Adopté à l'unanimité

27. Projet de coopération extérieure France-Kosovo « Gravelines – Ferizaj – Inclusion et vivre ensemble par le sport » - Prolongation du projet

Adopté à l'unanimité

28. Subvention complémentaire à la Régie Gravelinoise des Équipements de Sports et de Loisirs

Adopté à l'unanimité

E. AMÉNAGEMENT – TRAVAUX

29. Dénomination du Parvis du blockhaus de la rue de Calais

Adopté à l'unanimité

30. Modalités de concertation pour la définition des Zones d'Accélérations des Énergies Renouvelables (ZAEnR)

Adopté à l'unanimité

31. Modification de la circonscription terrestre portuaire – Avis du Conseil Municipal

Adopté à l'unanimité

32. Demande d'octroi d'un fonds de concours « Transition énergétique » et d'une participation complémentaire à la CUD pour le financement de la modernisation du plateau multisports de Sportica

Adopté à l'unanimité

F. AFFAIRES FONCIÈRES ET PATRIMONIALES

33. Servitudes Ville/RTE – Parcelles cadastrées ZB17, ZC 101, ZC 22, ZC 23, ZC 10 et B 3554

Adopté à l'unanimité

34. Servitude Ville/RTE – Parcelle cadastrée ZC 23

Adopté à l'unanimité

35. Servitude Ville/Enedis - Parcelle cadastrée AB 830

Adopté à l'unanimité

36. Cession à Flandre Opale Habitat - Parcelle cadastrée AV 362p

Adopté à l'unanimité

37. Cession à la Résidence « Les Oyats » - parcelles cadastrées AS 521p, 528p et 384p

Adopté à l'unanimité

38. Résiliation bail emphytéotique et acquisition à la CUD – Parcelle AS 467

Adopté à l'unanimité

39. Vente par le CCAS à VILOGIA HOLDING – Immeuble rue du Béguinage – Accord du Conseil Municipal

Adopté à l'unanimité

G. ATTRACTIVITÉ – ÉVÉNEMENTIEL – ACTION ECONOMIQUE

40. Subvention exceptionnelle à l'association « Les Vitrines de Gravelines »

Adopté à l'unanimité

H. ACTION SOCIALE

41. Dispositifs d'aide à l'installation et au maintien des médecins généralistes et spécialistes – Prime d'installation – Modification

Adopté à l'unanimité

I. AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS :

42. Plate-forme de gestion de la dette – Convention CUD/Ville de Gravelines

Adopté à l'unanimité

43. Attribution de compensation – révision libre – mécanisme de prélèvement de la fiscalité mis en place dans le cadre de la nouvelle DSC – année 2023 – pacte fiscal 2021-2026

Adopté à l'unanimité

44. Décision Modificative

Adopté à l'unanimité - Pour : 30

45. Provisions

Adopté à l'unanimité

46. Admission en non-valeur

Adopté à l'unanimité

47. Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2024

Adopté à l'unanimité

48. Fixation de la durée et du mode de gestion des amortissements et des immobilisations en M57

Adopté à l'unanimité

49. Avances sur subventions et participations

Adopté à l'unanimité

50. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

Adopté à l'unanimité

I. QUESTIONS DIVERSES

ETAT CIVIL

ETAT CIVIL

Bienvenue

Inej de Arnaud Lejeune et de Aurore Becquet
Esmée de Steven Geldhof et de Brenda Lecoustre
Annaëlle de Sébastien Chevalier et de Adeline Michalak
Youna de Thomas Djazouli et de Samantha Roublicq
Julivia de Julien Samyn et de Olivia Siaud
Tyméo de Kevin Hamel et de Anaïs Ledoux
Robin de Romain Bonnaillie et de Adeline Chmielarz

Ils nous ont quittés

Olivier Soury
Michel Hochart, époux de Mauricette Meersseman
René Vandevelde
Michèle Ambre, veuve de Jules Dutriaux
Dominique Bouillette, veuve de Henri Jacob
Françoise Wissocq
Marie Ducoroy, veuve de Henri Desombre
Christine Triquet, épouse d'André Creton
Marc Typret

PRATIQUES

LES INFOS

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À 16 ANS

Entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant, les jeunes garçons et les jeunes filles doivent **se présenter en Mairie au service État Civil - Élections** (munis du livret de famille et de leur pièce d'identité) afin de se faire recenser.

LA POSTE – CHANGEMENTS D'HORAIRES

La Poste nous informe de **changements d'horaires** pour son bureau situé place Albert Denvers.
Les nouveaux horaires sont les suivants :
> Lundi : fermé
> Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
> Samedi : de 9h à 12h

CONCILIATEURS DE JUSTICE

A compter de janvier, une permanence des conciliateurs de justice se tiendra en Maison des Associations et du Citoyen **chaque premier et troisième mardi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous uniquement**.
Les conciliateurs de justice sont compétents sur divers domaines : problèmes de voisinage, différends entre propriétaire/locataire ou entre locataires, litiges de la consommation, etc.

RDV à prendre au 03 28 23 59 06.

LES CHENILLES DU BONHEUR

Vous en avez peut-être déjà vu ou reçu une... Depuis quelques temps, **des chenilles faites en crochet** se promènent dans la ville, les boîtes aux lettres, les magasins... **Une mystérieuse inconnue réalise en crochet des chenilles** et distribue, avec elles, un peu de bonheur. Si vous en recevez une, **faites-lui poursuivre son chemin** et apportez, vous aussi, un sourire à la personne qui la recevra !

TÉLÉTHON

Cette année encore, les particuliers, associations et entreprises se sont mobilisés pour le Téléthon ! **Le jeudi 14 décembre, c'est un chèque de 12 293,06€ qui été remis à l'AFM Téléthon !** Merci à tous pour votre engagement !

Au menu
des restaurants scolaires

DU 8 AU 12 JANVIER

LUNDI 8 - REPAS VÉGÉTARIEN : C'est la rentrée - Raviolis aux légumes avec emmental râpé, compote de pommes AB et biscuit

MARDI 9 : Pâté de campagne, sauté de porc sauce charcutière, poêlée de légumes et riz AB, galette des rois à la frangipane

JEUDI 11 : Velouté d'asperges, parmentier de poisson et salade, petits-suisses aromatisés

VENDREDI 12 : Haut de cuisse de poulet rôti, farfalles aux petits légumes et sauce tomate, emmental AB, pomme

DU 15 AU 19 JANVIER

LUNDI 15 : Saucisse de Toulouse sauce brune et purée de patates douces, coulommiers AB, crème dessert au caramel

MARDI 16 : Potage de légumes, sauté de bœuf à l'ancienne, gratin de carottes à la crème et coquillettes, banane AB

JEUDI 18 : Poisson pané sauce tartare brocolis et pommes de terre, edam AB, salade de fruits

VENDREDI 19 - REPAS VÉGÉTARIEN : Crêpes farcies au fromage et salade composée, fromage blanc sucré AB et boudoir

DU 22 AU 26 JANVIER

LUNDI 22 : Macédoine de légumes, escalope de volaille sauce forestière et boulgour, clémentine

MARDI 23 - REPAS VÉGÉTARIEN : Potage au potiron, œufs durs à la florentine, pommes de terre et épinards, mousse au chocolat

JEUDI 25 : Meunière de poisson au beurre blanc, carottes à la vapeur et pommes de terres grenaille, tomme blanche, yaourt au coulis de fruits

VENDREDI 26 : Carbonade flamande et pommes de terre rissolées, fromage à pâte fraîche nature AB, gâteau au yaourt

DU 29 JANVIER AU 2 FÉVRIER

LUNDI 29 : Dos de colin sauce beurre blanc et riz AB aux petits légumes, fromage fondu enrichi en calcium, poire

MARDI 30 : Steak haché, frites, haricots verts et ketchup, emmental AB, liégeois à la vanille

JEUDI 1ER - REPAS VÉGÉTARIEN : Velouté de brocolis, boulette de soja sauce tomate et pâtes AB, petits-suisses AB nature + sucre

VENDREDI 2 - CHANDELEUR : Carottes râpées, tartiflette, crêpe au sucre

NOS LABELS : Local / Circuit court - AB Issu de l'Agriculture Biologique - Fait maison

Afin de répondre au règlement (UE) n°1169/2011 (INCO), nous vous informons que les repas servis sont susceptibles de contenir un ou plusieurs allergènes majeurs (céréales contenant du gluten, fruits à coques, crustacés, céleri, œufs, moutarde, poissons, soja, lait, anhydride sulfureux et sulfites, graines de sésame, lupin, arachides et mollusques).

* Menus non contractuels, variations possibles des approvisionnements.
Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur www.ville-gravelines.fr / Menus cantine

RECRUTEMENT DES SAISONNIERS

La distribution des dossiers saisonniers pour la saison 2024 se fera
> **du mardi 2 au samedi 27 janvier 2024 à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales**. La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est fixée au samedi 3 février 2024. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier.
> **du mardi 2 janvier au samedi 3 février 2024 par voie dématérialisée**. Consultez le site de la Ville de Gravelines pour connaître le lien d'accès.

Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé **de +18 ans et de -24 ans** au 1er jour du contrat, être **domicilié à Gravelines** et être **scolarisé**.
En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFD, Brevet d'État, BNSSA) sera indispensable.

Direction des Ressources Humaines : 03 28 23 59 21

Sur les Traces de Vauban Gravelines

13.01 2024

Marche Nordique & Randonnée 9 & 12 km
Trail baby - Trail jeune - Challenge écoles
Trails nocturnes : 10 km / 20 km / 30 km / 42 km

Conception : Mairie de Gravelines - 2023

Gravelines

SUR LES TRACES DE VAUBAN

Rens : www.surlestracesdevauban.com

Gravelines Triathlon

Inscriptions en ligne à partir du 15 septembre

Challenge Nord évasion

AGENDA

JANVIER
FÉVRIER
2024

L'application
GRAVELINES & VOUS
au près des citoyens !

L'application est
GRATUITE
et disponible sur
GOOGLE PLAY STORE
et **APPSTORE**
avec la recherche
GRAVELINES & VOUS.

Au Musée du Dessin et de l'Estampe originale

JUSQU'AU 26 MAI 2024

■ EXPOSITIONS :

Nicolas Cabos, nous sommes la chair de nos rêves

Assunta Genovesio : paysages des forts

Honoré Daumier, dans le grand bain !

Tarifs : 3,50€ / 2,50€ / Gratuit – 18 ans
Gratuit chaque 1er dimanche du mois

SAMEDI 30 DÉCEMBRE

■ PACHY, LA DANSE DE L'ÉLÉPHANT
des Enjoliveurs
Marché de Noël, 16h30 et 18h

■ FEU D'ARTIFICE
Marché de Noël, 19h

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

■ RÉVEILLON DE NOUVEL AN DES ZIGOMARDS
Scène Vauban de 20h à l'aube
✚ *Inscriptions au local des Zigomards ou au 06 61 97 79 90*

MERCREDI 3 JANVIER

■ L'INCROYABLE NOËL DE SHAUN
Court métrage d'animation et animations pour les 2/12ans et leurs familles dans le cadre des Toiles Filantes
Cinéma de Sportica
Les animations sont gratuites mais les places sont limitées, mieux vaut réserver au 03 28 65 46 35
✚ *Tarifs sur www.sportica.fr*

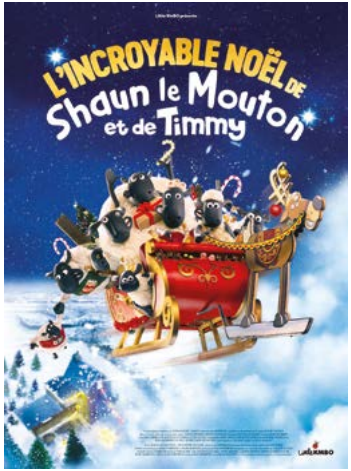

SAMEDI 6 JANVIER

■ PERMANENCE DE LA FNATH
Local rue Demarle Fétel de 9h30 à 12h

■ C'EST BON POUR LES BÉBÉS, LECTURE POUR LES 0-3 ANS
Médiathèque, 16h
Gratuit

LUNDI 8 JANVIER

■ PERMANENCE DE CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE
Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe de 14h à 16h

MARDI 9 JANVIER

■ PERMANENCE DU SECOURS POPULAIRE
Maison des Associations et du Citoyen à partir de 9h

MERCREDI 10 JANVIER

■ LES ATELIERS DU MERCREDI
Chaque mois, participe à une activité manuelle suivie d'une lecture : atelier culinaire, manuel...
Médiathèque de 14h30 à 16h30
✚ *Adhésion à l'AGAM demandée*

JEUDI 11 JANVIER

■ PERMANENCE DE LA FNATH
Maison des Associations et du Citoyen à partir de 9h

JEUDI 11 JANVIER

■ DES LIVRES CHEZ VOUS
Portage de livres à domicile
Par la Médiathèque, l'après-midi

VENDREDI 12 JANVIER

■ LOTO
Par la Maison de quartier des huttes
Salle Caloone de 13h à 17h

SAMEDI 13 JANVIER

■ TRAIL NOCTURNE, SUR LES TRACES DE VAUBAN
Départs et arrivées à la Scène Vauban dès 14h
✚ *Dernière page de ce Magazine*

SAMEDI 13 JANVIER

■ STAGE DE DANSE
Par Au cœur des Rêves, avec Katrina Patchett, Jordan Mouillerac et Christian Milliette de Danse avec les Stars
Plusieurs groupes : 7-11 ans / 12-15 ans et 16 ans et +
Sportica
Tarifs : 1 stage 35€, 2 stages 50€ et 3 stages 70€
✚ ***Inscriptions sur Hello Asso Au cœur des Rêves et renseignements au 06 26 74 13 65***

■ CONCOURS DE DANSE

Par Au cœur des Rêves
Catégories 4-6 ans, 7-11 ans, 12-15 ans et 16 ans et +
Jury d'exception : Katrina Patchett, Christian Millette, Jordan Mouillerac et B-Boy Abdel
Sportica, 20h (ouv. des portes à 19h)
Tarif : 5€

LUNDI 15 JANVIER

■ PERMANENCE DE CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE
Maison des Associations et du Citoyen à partir de 9h

MARDI 16 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE PIANO
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30
Entrée libre

MERCREDI 17 JANVIER

■ TOURNOI DE BELOTE
Par la Maison de quartier du Centre
Ciné Merlen dès 13h30

■ VŒUX DU SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME
Pour l'occasion, le Sivom fêtera ses 10 ans d'existence
Scène Vauban, 17h30

JEUDI 18 JANVIER

■ ATELIER-RENCONTRE TRICOT
Public adulte-senior
Médiathèque

VENDREDI 19 JANVIER

■ CÉRÉMONIE DES VOEUX
à la population, aux associations, aux corps constitués, aux commerçants, aux artisans, aux professions libérales et au monde économique

Scène Vauban
18h (ouverture des portes à 17h30)

Accueil dès **17h30** par les Jeunes Sapeurs Pompiers et le Conseil Municipal de Gravelines, et en musique avec David Fackeure, pianiste

Intermèdes musicaux par l'Orchestre à Vent de l'Ecole Municipale de Musique, sous la direction de Julien Lanset

18h15 - Diffusion de la rétrospective de l'année 2023

18h30 - Intervention d'Alain MERLEN, 1er Adjoint au Maire
18h45 - Présentation de Lilie Baillie, Maire du Conseil Municipal Jeunes
19h - Présentation du Projet France EPR 2 et Gabriel OBLIN Directeur
19h15 - Intervention de Bertrand Ringot, Maire de Gravelines

19h45 - Cocktail

VENDREDI 19 JANVIER

■ NUIT DE LA LECTURE : HEURE DU CONTE POUR LES 4-7 ANS
Médiathèque, 17h
Gratuit

SAMEDI 20 JANVIER

■ BCM/NANTERRE
Sportica, 20h
✚ ***www.bcmbasket.com et au 03 28 51 97 00***

DIMANCHE 21 JANVIER

■ SALON DU BIEN-ÊTRE ET DE LA VOYANCE
Scène Vauban de 9h à 17h

LUNDI 22 JANVIER

■ PERMANENCE DE CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE
Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe de 14h à 16h

MARDI 23 JANVIER

■ DON DU SANG
Scène Vauban de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h

MERCREDI 24 JANVIER

■ HISTOIRES EN SÉRIE : LECTURE À VOIX HAUTE POUR JEUNE PUBLIC

En partenariat avec le Bateau Feu
Lecture de « je veux être un cheval' écrit par Agnès Desarthe et lu par Adeline-Fleur Baude
Médiathèque, 15h30

MERCREDI 24 JANVIER

■ BCM/MANISA BBSK
Sportica, 18h30
✚ ***www.bcmbasket.com et au 03 28 51 97 00***

JEUDI 25 JANVIER

■ GOÛTER DANSANT – GALETTE DES ROIS DES AÎNÉS
Scène Vauban, 14h30

VENDREDI 26 JANVIER

■ HISTOIRES EN SÉRIE : LECTURE À VOIX HAUTE POUR TOUT PUBLIC
En partenariat avec le Bateau Feu
Lecture de « le jour et l'heure » par Lucile Courtalin
Médiathèque, 18h

SAMEDI 27 JANVIER

■ ATELIER DÉCOUVERTE : KITCHEN LITHO D'APRÈS DAUMIER
Pour ados et adultes
Musée du dessin et de l'estampe originale de 14h à 18h
Tarifs : 5€ pour les gravelinois / 10€ pour les extérieurs
✚ ***Inscriptions au 03 28 51 81 04***

SAMEDI 27 JANVIER

■ BCM/DIJON
Sportica
Sportica, 20h
✚ ***www.bcmbasket.com et au 03 28 51 97 00***

DIMANCHE 28 JANVIER

■ BROCANTE DU CARNAVAL
Par Atouts Ville
Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe de 8h à 18h
✚ ***Page 18 de ce Magazine***

DU LUNDI 29 JANVIER AU JEUDI 22 FÉVRIER

■ EXPOSITION : DE LA RENAISSANCE À L'ART MODERNE
Exposition prêtée par le département du Nord
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand aux horaires d'ouverture du centre

LUNDI 29 JANVIER

■ PERMANENCE DE CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE
Maison des Associations et du Citoyen à partir de 14h

MARDI 30 JANVIER

■ CONTES DÉFAITS : UN TOUR DE CHANT À SOUFFLETS

Par le duo frICTIONs
Séance scolaire à partir de 6 ans
Scène Vauban, 14h30
Tarif : 1,5€

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE CHANT LYRIQUE ET MUSIQUES ACTUELLES

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30
Entrée libre

VENDREDI 2 FÉVRIER

■ PERMANENCE DE LA FNATH

Local rue Demarle Fétel de 9h30 à 12h

SAMEDI 3 FÉVRIER

■ FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Maison des Associations et du Citoyen de 10h à 12h et de 14h à 16h
✚ ***Réservations au 03 28 23 59 06***

VENDREDI 2 FÉVRIER

■ SOIRÉE IRLANDAISE : THE BARDS OF SWEENEY

The Bards or Sweeney illustre de la meilleure façon possible la richesse de la musique irlandaise.
Buvette et petite restauration sur place par l'Aslape
Scène Vauban, 20h30
Tarifs : 8€ / 4€

DIMANCHE 4 FÉVRIER

■ HOMMAGE À ALAIN RAES

Par l'AGPMT
Scène Vauban à partir de 16h

MARDI 6 FÉVRIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE FLÛTE TRAVERSIÈRE

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30
Entrée libre

■ BCM/ERA NYMBURK

Sportica, 20h
✚ ***www.bcmbasket.com et au 03 28 51 97 00***

JEUDI 8 FÉVRIER

■ DES LIVRES CHEZ VOUS

Portage de livres à domicile
Par la Médiathèque, l'après-midi

VENDREDI 9 FÉVRIER

■ BAL DES NUCHOLAERDS

30ème édition
Scène Vauban dès 23h
✚ ***Page 18 de ce Magazine***

SAMEDI 10 FÉVRIER

■ ATELIER : MINI TOURNOI SUR BORNE D'ARCADE

Pour tous à partir de 7 ans
2024 c'est l'année des Jeux Olympiques, alors pour s'y préparer, venez-vous entrainer sur la borne d'arcade. Pour cela, nous vous proposons de jouer à des jeux de sports.
Médiathèque, 15h
Gratuit

■ BCM/BLOIS

Sportica, 20h
✚ ***www.bcmbasket.com et au 03 28 51 97 00***

DE JANVIER À MARS

■ SAISON CARNAVALESQUE 2024 EN APPROCHE !

✚ *Page 18 de ce Magazine*